

AIDES MOBILITE

Aides à l'achat - location longue durée - aides financières



Edition Juin 2024

Dromolib - ses partenaires financiers

















AIDES A L'ACHAT d'un Vélo à Assistance Electrique vélo de l'Etat est cumulable avec une (VAE) et vélo

Le bonus vélo de l'Etat est cumulable avec une aide locale.

Aides locales en cours :

ARCHE Agglo - aide à l'achat VAE

Conditions et dossier sur : archeagglo.fr Contact : 04 26 78 78 78 / velo@archeagglo.fr

CC. des Baronnies - aide à l'achats VAE, électrification

Conditions et dossier sur : cc-bdp.fr Contact : 04 75 26 34 37 /mobilites@cc-bdp.fr

CC. Dieulefit Bourdeaux - aide à l'achats VAE, électrification, vélo musculaire

Conditions et dossier sur : ccdb26.fr Contact : 04 75 46 43 49/contact@ccdb26.fr

CC. du Val de Drôme - aide à l'achats VAE, électrification, vélo musculaire

Conditions et dossier sur : valdedrome.com Contact : 04 26 52 11 27/ mobilites@val-dedrome.com

CC. du Crestois et du Pays de Saillans aide à l'électrification

Conditions et dossier sur : cccps.fr Contact : 04 75 40 03 89 accueil@cccps.fr

Coup de pouce entretien / réparation :

Communauté de Communes du Diois entretien/réparation et équipement

Conditions sur : paydisois.fr Contact : 04 75 22 29 44

Bonus vélo

Aide à l'achat d'un vélo ou un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion par l'Etat, jusqu'à 3000€ sous condition de revenu. Information sur primealaconversion.gouv.fr ou au n°vert : 0 800 74 74 00 (service et appel gratuit)

Le Forfait Mobilités Durables

Votre employeur peut mettre en place une indemnité pour les déplacements effectués à vélo par ses salariés pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette indeminité est plafonnée à 800€/ an /personne, elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales. Ce forfait peut également s'appliquer

pour des déplacements éffectués en covoiturage, véhicule partagé, vélo / trottinette en location ou en libreservice.

Renseignez-vous auprès de votre employeur.

Contactez Dromolib pour obtenir des modèles.

LOCATION LONGUE DUREE

Optez pour la location longue durée d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo. Essayez pendant plusieurs mois sur vos trajets quotidiens, voyez si c'est le mode de transport qu'il vous faut.

Proche de chez vous :

ARCHE Agglo VAE 1 à 3 mois

Informations et réservation : archeagglo.fr

Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée VAE

1 à 6 mois

Information et réservation : valdedrome com

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

VAE 1 à 9 mois

Information et réservation : 04 75 40 03 89 / cccps.com

Royans-Vercors - Centre Social La Paz et Activ'Royans

VAE 3 à 12 mois

Informations et réservation : 04 75 47 76 55 / 04 75 48 57 42

Valence Romans Agglomération - Valence Romans Mobilités

Mon Libélo 3 à 6 mois

Informations et réservation : valenceromansmobilites.fr

Communauté de Communes des Baronnies

VAE 1 à 6 mois

Informations et réservation : 04 75 26 34 37



TRANSPORTS EN COMMUN & COVOITURAGE

Votre employeur a un rôle a jouer dans vos déplacements domicile-travail, il a des obligations légales mais aussi des incitations financières qu'il peut mettre en place.

Covoiturage Aides locales en cours :

CC. Porte de DromArdèche - Trajets gratuits ou rémunérés

Passager : voyagez gratuitement Conducteur : trajet rémunéré à hauteur de 2€ minimum et par passager transporté *Inscription sur l'appli blablacar daily*

Valence Romans Mobilités - Trajets gratuits ou rémunérés

Passager : voyagez gratuitement Conducteur : trajet rémunéré à hauteur de 1,50€ minimum et par passager transporté *Inscription sur l'appli blablacar daily*

ARCHE Agglo - Trajets gratuits ou rémunérés

Passager : voyagez gratuitement Conducteur : trajet rémunéré à hauteur de 1,50€ minimum et par passager transporté *Inscription sur l'appli blablacar daily*

Le Forfait Mobilités Durables

Votre employeur peut mettre en place une indeminité pour les déplacements effectués en covoiturage par ses salariés pour se rendre sur leur lieu de travail.

Cette indeminité est plafonnée à 800€/ an /personne, elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales.

Ce forfait peut également s'appliquer pour des déplacements éffectués en vélo, véhicule partagé, vélo / trotinette élec.

Renseignez-vous auprès de votre employeur.

Prime covoiturage

Pour les primo-conducteurs en 2023

Une prime de 100€ en utilisant les plateformes de covoiturage (Mov'lci, Blablacar, Mobicoop, Klaxit, etc.). Dès le 10e covoiturage dans un délais de 3 mois à compter du premier covoiturage.

Transports en commun

Votre employeur a l'obligation légale de prendre en charge financièrement 50% de votre abonnement de train ou bus ou car.utilisé pour vous rendre sur votre lieu de travail. Cela s'applique sur les abonnements annuels, mensuels et hebdomadaires.



AIDES A L'ACHAT & AUTOPARTAGE

Envie de de passer à l'électrique ? L'Etat a mis en place des aides pour vous aider à passer le pas.

Aides à l'achat Bonus écologique

Non soumis à des conditions de revenus, c'est est une aide à l'acquisi- tion d'un véhicule électrique ou hybride neuf ou d'occasion. Plafonnée à 5000€ pour un véhicule neuf et 1000€ pour un véhicule électrique d'occasion. Information et simulateur d'éligibilité sur www.primealaconversion.gouv.fr ou au n°vert : 0 800 74 74 00 (service et appel gratuit)

Bornes de recharges électrique - crédit d'impôt

Au moment de remplir votre avis d'imposition vous pouvez déclarer l'installation d'une borne - avantage limité à 500€.

Autopartage

En remplacement occasionnel d'une voiture pensez à l'autopartage. Le principe : une voiture en libre service sous réservation que vous utilisez quand vous en avez besoin. De quoi faire des économies.

Proche de chez vous :

Libelul - Eurre et Aouste-s/-Sye

Information et réservation : libelulautopartage.fr / 04 75 82 92 67

Crest Autopartage - Crest

Information et réservation crestautopartage@zaclys.net

Vercorsoleil - La Chapelle en Vercors

Information et réservation : autopartagevercors-drome@centralesvil- lageoises.fr / 06 07 23 48 44

Val de Quint - St-Julien en Quint

Information et réservation epi@valdequint.fr / 06 44 87 32 48

Citiz - Agglomération de Valence Romans

Information et réservation : alpesloire@citiz.fr / 04 76 24 57 25



VEHICULE PLUS PROPRE

Besoin d'un véhicule motorisé pour vos déplacements professionnels ? Optez pour un véhicule électrique.

Aides à l'achat

Bonus écologique

Aide non soumise à des conditions de revenus, c'est est une aide à l'ac- quisition hybride d'un véhicule éléctrique neuf ou d'occasion. Plafonnée à 5000€ pour un véhicule neuf.

Information et simulateur d'éligibilité sur primealaconversion.gouv.fr ou au n°vert : 0 800 74 74 00 (service et appel gratuit)

Avez-vous pensé l'autopartage ?

Vous avez une voiture ou une flotte mais elle est sous-utilisée? Pensez à l'autopartage. Le principe : une voiture en libre service sous réservation que vous utilisez quand vous en avez besoin. De quoi faire des économies. Information auprès de Dromolib.

AIDES A L'ACHAT d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) et vélo

En tant que professionnels, vous aussi vous avez le droit à des aides et conseils pour l'acquisition de vélos pour votre entreprise.

Les Boîtes à Vélo

Disposez de conseils sur l'achat d'un vélo utilitaire et intégrer un réseau d'entreprises à vélo. lesboitesavelo.org

Avez-vous pensé à contacter des fondations ?

Norauto, Véolia, Michelin, etc.

Objectif Employeur Pro-Vélo

Accompagne les employeurs dans le développement d'une culture vélo au sein de leur établissement, par la prise en charge financière d'équipements et de services. Ce programme est porté par la FUB et financé par les CEE. Il aboutit à une labelisation de l'établissement. Informations et inscription : employeurprovelo.fr

Bonus vélo

Aide à l'achat d'un vélo ou un vélo à assistance électrique neuf ou d'occa- sion par l'Etat, jusqu'à 1000€ Information sur primealaconversion. gouv.fr ou au n°vert : 0 800 74 74 00 (service et appel gratuit)



CONTACT

dromolib.fr

contact@dromolib.fr

04 75 82 92 67

Adhérez à l'association

















